



Australian Government

Stratégie nationale pour les aidants 2024-2034



Plan d'action 2024-2027

ISBN : 978-1-921647-46-8 (en ligne)

ISBN : 978-1-921647-29-1 (imprimé)



La Stratégie nationale pour les aidants 2024-2034 est placée sous la licence [Creative Commons Attribution 4.0 International Licence](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode)

URL de la licence : <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>

Merci de bien vouloir attribuer : © Commonwealth d'Australie ([Department of Social Services](#)) [2024]

Avertissement :

- Si vous créez un dérivé de ce document, le Ministère des services sociaux demande que l'avertissement suivant soit placé sur votre dérivé : Basé sur les données du Commonwealth d'Australie (Ministère des services sociaux).
- Les demandes de renseignements concernant cette licence ou toute autre utilisation de ce document sont les bienvenues.

Veuillez contacter : Branch Manager, Communication Services Branch, Department of Social Services.

Téléphone : 1300 653 227 Courriel communication@dss.gov.au

Avertissement identifiant d'autres contenus ou d'autres droits dans cette publication :

- Armoiries du Commonwealth australien - pas sous licence Creative Commons, voir <https://www.pmc.gov.au/honours-and-symbols/commonwealth-coat-arms>
- Certaines images et photographies (identifiées comme telles) - ne sont pas sous licence Creative Commons.



Reconnaissance du Pays

Le gouvernement australien reconnaît les peuples aborigènes et insulaires du détroit de Torres dans toute l'Australie et leur lien permanent avec la terre, l'eau, la culture et la communauté. Nous rendons hommage aux aînés d'hier et d'aujourd'hui.

Avertissement sur le contenu

Les lecteurs aborigènes et insulaires du détroit de Torres sont informés que ce document peut contenir des images de personnes décédées.

Aide et soutien

Ce document contient des informations qui peuvent être pénibles pour les lecteurs. Il contient des informations sur l'expérience des soignants australiens et les défis auxquels ils sont confrontés. Si vous avez besoin d'aide pour faire face à des sentiments difficiles après avoir lu ce document, il existe des services gratuits pour vous aider.

Portail pour les aidants

- Téléphone **1800 422 737**, du lundi au vendredi, de 8h à 17h, pour obtenir de l'aide et des services.
- Visitez la [Passerelle pour les aidants](#).

Service d'assistance Beyond Blue

- Téléphone **1300 224 636**, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ou discussion en ligne de 15 heures à minuit AEST, 7 jours sur 7 ou visitez le site [Beyond Blue](#).

Lifeline Crisis Support

- Cette structure vous apporte un soutien si vous vous sentez dépassé, si vous avez du mal à faire face à la situation ou si vous pensez au suicide.
- Parlez à une personne chargée de l'aide d'urgence par téléphone au **13 11 14**, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Envoyez un SMS au **0477 13 11 14** ou discutez en ligne pour obtenir de l'aide, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ou visitez le site [Lifeline Crisis Support](#).

1800RESPECT

- Pour obtenir de l'aide si vous êtes victime d'une agression sexuelle, de violence ou d'abus domestique ou familial.
- Téléphonnez au **1800 737 732**, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, discutez en ligne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ou visitez le site [1800RESPECT](#).

13YARN

- Service des Premières nations offrant un soutien de crise culturellement sûr. Appelez le **13 92 76**, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ou visitez le site [13YARN](#).

QLife

- QLife offre un soutien anonyme et gratuit aux personnes LGBTQIA+ en Australie.
- Appelez le **1800 184 527**, ouvert de 15h à minuit, tous les jours ou visitez le site [QLife - Support and Referrals](#).

Open Arms Veterans and Family Counselling (conseils aux anciens combattants et aux familles)

- En tant qu'aidant d'un ancien combattant, ou ancien combattant aidant, vous pouvez contacter Open Arms pour connaître le soutien et les services disponibles pour vous ou vos proches.
- Appelez le **1800 011 046** ou visitez le site [Open Arms - Veterans & Families Counselling](#).

eheadspace

- eheadspace est un service national de soutien en ligne et par téléphone pour les jeunes de 12 à 25 ans. Disponible tous les jours de 9h à 1h AEST.
- Appelez le **1800 650 890** ou visitez [Assistance en ligne et par téléphone | headspace](#).

Sommaire

Introduction : Notre engagement à conduire le changement.....	6
La Stratégie nationale pour les aidants en un coup d'œil.....	7
Mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aidants	8
Plan d'action : Améliorer la vie des aidants non rémunérés	9
Comment mesurer les progrès accomplis ?	17
Annexes	19
Annexe 1 : Glossaire	19





Introduction : Notre engagement à conduire le changement

À une époque où la contribution inestimable des aidants non rémunérés n'est souvent pas reconnue, notre engagement à susciter un changement transformateur est plus crucial que jamais.

La stratégie nationale pour les aidants 2024-2034 (la Stratégie) représente une étape cruciale dans la reconnaissance et le soutien de ces personnes dévouées qui jouent un rôle essentiel dans nos communautés. En alignant nos actions sur les recommandations du rapport de l'enquête sur la reconnaissance des aidants non rémunérés, [Reconnaître, valoriser et soutenir les aidants non rémunérés - Parlement d'Australie \(aph.gov.au\)](#), nous visons à créer un cadre solide qui non seulement reconnaît leurs contributions, mais leur donne également les moyens d'agir grâce à des initiatives ciblées et à des efforts de collaboration.

Cette stratégie témoigne de notre volonté de favoriser un environnement dans lequel les aidants se sentent valorisés, soutenus et équipés pour s'épanouir.

La stratégie et le plan d'action 2024-2027 ont été élaborés en consultation avec les aidants et le secteur de l'aide aux aidants dans toute l'Australie, y compris les prestataires de services Carer Gateway et le Comité consultatif de la Stratégie nationale pour les aidants (le Comité consultatif), composé d'aidants issus d'horizons divers.

Ces deux documents s'appuient sur les contributions et les résultats de l'enquête de la Chambre des représentants sur la reconnaissance des aidants non rémunérés. Ce plan d'action soutient un certain nombre de recommandations de la Commission d'enquête.

Au cours de la première année, la Stratégie s'engage à :

- mettre en place un cadre de résultats
- publier un Plan d'action
- collaborer avec les parties prenantes pour entamer l'élaboration et la mise en œuvre des actions initiales.

Les actions décrites dans ce plan entraîneront un premier changement positif pour les aidants, jetant les bases d'une amélioration continue et de l'élaboration et de la mise en œuvre de travaux futurs afin de garantir la réalisation de la vision de la Stratégie.

Cette série d'actions initiales concerne des éléments qui peuvent être développés et mis en œuvre à court terme et qui ont un impact positif immédiat sur les aidants, tels que le développement de l'offre de services du portail des aidants et un examen formel de la *Loi de 2010 sur la reconnaissance des aidants*. Nous chercherons à mieux comprendre le paysage des aidants en explorant les possibilités d'améliorer la collecte de données et d'éléments probants. Nous améliorerons la sensibilisation aux aidants et à leur rôle au sein de la communauté australienne. Nous aiderons les aidants à atteindre la sécurité financière en améliorant les possibilités de participation au marché du travail, à l'éducation et à la formation.

La conception conjointe avec la communauté des aidants permettra de s'assurer que les aides et les initiatives reflètent véritablement les besoins des aidants australiens. Un Comité consultatif des aidants supervisera l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la révision de la Stratégie et des actions.

La Stratégie nationale pour les aidants en un coup d'œil

Vision

Une communauté australienne dans laquelle tous les aidants sont reconnus, valorisés et dotés du soutien dont ils ont besoin pour participer pleinement à la société et remplir leur rôle d'aidant.

Principes

Les principes élaborés en commun devraient guider la coordination et la mise en œuvre des politiques, programmes et initiatives liés aux aidants et ayant un impact sur les aidants dans l'ensemble des agences du gouvernement australien.

- **Centré sur les aidants** : L'expérience vécue par les aidants sera prise en compte dans la co-conception et la co-production des politiques, des aides et des services destinés aux aidants. L'expérience vécue par les aidants sera prise en compte dans les processus d'évaluation.
- **Fondé sur des données probantes** : Les politiques, les aides et les services destinés aux aidants seront fondés sur des données probantes, et l'innovation sera utilisée pour relever les défis auxquels sont confrontés les aidants.
- **Accessibles, équitables et inclusifs** : Les politiques, aides et services destinés aux aidants seront inclusifs et adaptés pour répondre aux besoins des aidants, à tous les stades de la prise en charge, en reconnaissant la diversité des aidants et l'importance de la sécurité culturelle et psychologique.
- **Soutenir l'action personnelle** : La conception des politiques, des aides et des services destinés aux aidants leur permettra de faire des choix qui leur conviennent.
- **Transparence et responsabilité** : Les ministères fédéraux seront responsables de la mise en œuvre de la stratégie et transparents dans leurs procédures afin de mieux reconnaître et valoriser les aidants.

Objectifs

Les objectifs sont les résultats que nous voulons atteindre pour les aidants.

- Les aidants sont identifiés, reconnus, respectés et valorisés.
- Les aidants ont la possibilité de mener une vie épanouie tout en s'engageant dans leur rôle d'aidant.
- La santé physique et mentale, la sécurité, le bien-être et la sécurité financière des aidants sont soutenus.

Domaines de résultats prioritaires

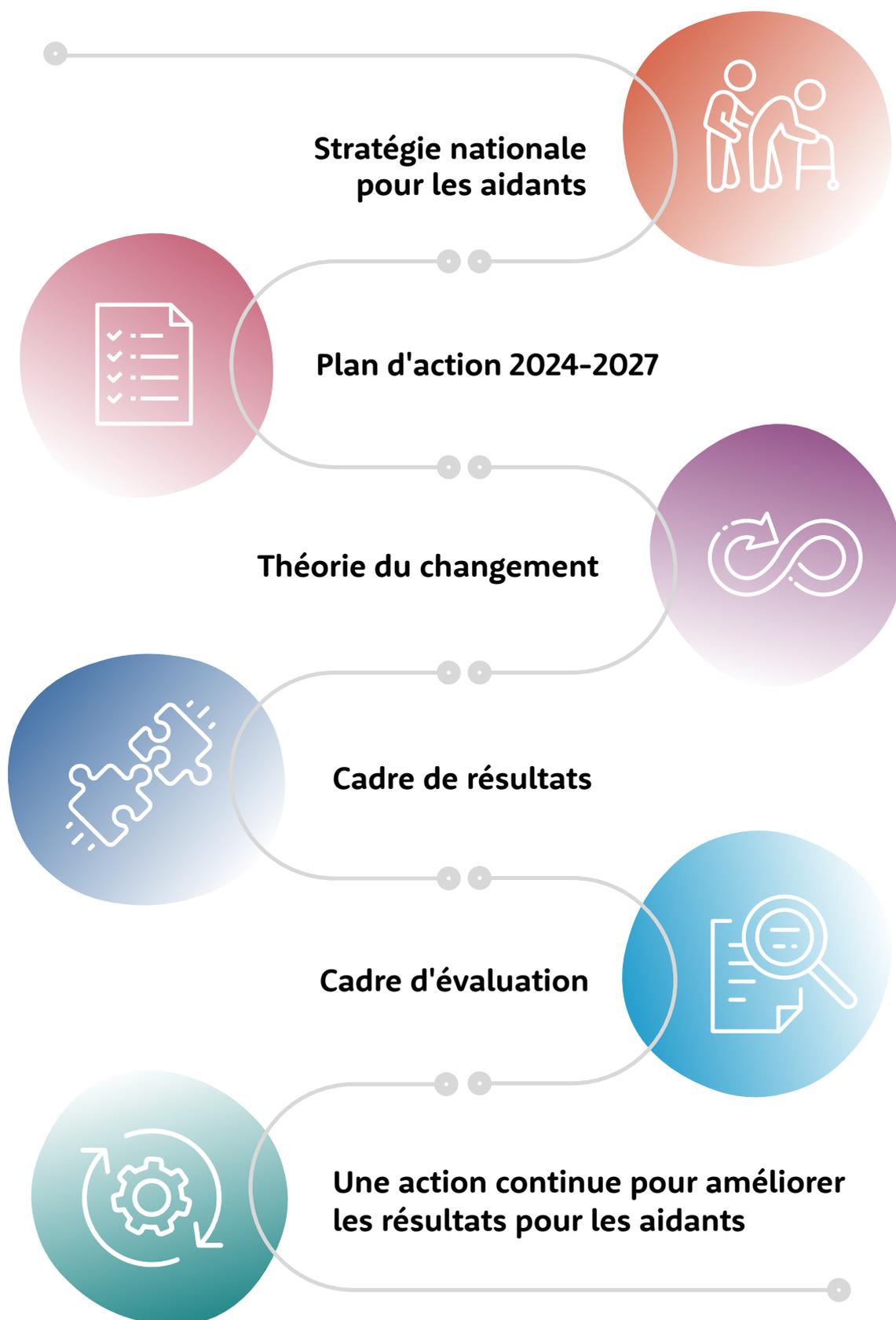
Les domaines de résultats prioritaires sont ceux sur lesquels nous concentrerons nos efforts pour concrétiser la vision et les objectifs de la Stratégie. Remarque : les domaines de résultats prioritaires ne sont pas numérotés par ordre d'importance. Ils sont numérotés pour faciliter leur consultation.

1. Le gouvernement, la communauté et les services voient et apprécient les aidants, reconnaissent leur expertise et leur contribution, et créent un environnement qui permet aux aidants de s'identifier le plus tôt possible.
2. Les aidants peuvent accéder aux aides, aux services et aux programmes au bon moment, au bon endroit et de la bonne manière.
3. Veiller à ce que les aidants soient en mesure d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour s'acquitter de leur rôle d'aidant.
4. Les aidants peuvent accéder et participer à l'emploi et à l'éducation ou à la formation, y compris pour améliorer leur bien-être financier.
5. Les aidants ont accès à des aides qui préservent leur bien-être psychologique, physique et social.
6. Construire la base de données sur les aidants afin de mieux comprendre qui sont les aidants, y compris leur diversité, quelles sont leurs expériences, ce qui fonctionne pour eux et pourquoi.

Prochaines étapes

- **Action** - Des plans d'action seront élaborés en tenant compte du retour d'information à ce jour et de la théorie du changement.
- **Mesurer le succès** - Une approche de suivi, de preuves et d'évaluation sera mise en œuvre et comprendra une théorie du changement, un cadre de résultats et un cadre de suivi et d'évaluation.
- **Co-conception** - Les voix et les perspectives des aidants informeront et guideront la mise en œuvre, le suivi et l'examen de la stratégie afin de s'assurer que les résultats sont réalisés et que les objectifs sont atteints.

Mise en œuvre de la Stratégie nationale pour les aidants



Plan d'action : Améliorer la vie des aidants non rémunérés

Ce plan d'action s'appuie sur les avis, les perspectives, les conseils d'experts et les données recueillies au cours de l'élaboration de la Stratégie, notamment auprès des aidants non rémunérés et du secteur de l'aide aux aidants.

Lors de l'élaboration du plan d'action, le gouvernement a entendu ce que les aidants ont déclaré être important pour eux et a pris en compte ce qui est réalisable au cours des trois premières années de la Stratégie et les mécanismes de financement disponibles.

Ce plan d'action concentrera ses premiers efforts sur l'amélioration du bien-être des aidants grâce à la mise en place de services de soutien appropriés.

L'ensemble des actions suivantes souligne l'engagement du gouvernement pour :

1. Soutenir le bien-être des soignants en révisant et en améliorant :
 - a. les services spécifiques offerts par le Portail des aidants
 - b. l'accessibilité et l'inclusivité du Portail des aidants.
2. Améliorer l'identification et la reconnaissance des aidants.
3. Moderniser la Loi de 2010 sur la reconnaissance des aidants.
4. Veiller à ce que l'expérience vécue par les aidants guide l'amélioration continue.
5. Aider les aidants à atteindre la sécurité financière.
6. Comprendre l'ensemble du paysage des aidants grâce à l'amélioration de la saisie des données.

Grâce à la coopération intergouvernementale et à la contribution permanente des aidants et des représentants du secteur de l'aide aux personnes dépendantes, la mise en œuvre des actions définies dans le présent plan constituera une base solide sur laquelle les futurs plans d'action pourront être construits.

Les actions seront conçues en collaboration avec les aidants et d'autres organisations et parties prenantes concernées. Conformément à l'engagement pris par le gouvernement dans le cadre de l'accord national Closing the Gap, les actions visant à lever les obstacles auxquels sont confrontés les membres des Premières nations, telles que l'accès aux soins de répit pour les aidants des Premières nations dans les zones rurales et éloignées, seront conçues en partenariat avec les membres des Premières nations.



Engagement 1a : Examiner et améliorer les services spécifiques proposés par le Portail des aidants pour soutenir le bien-être des aidants.

Ce que nous ferons

- 1.1 Accroître l'accès aux services de conseil par téléphone pour les aidants, par le biais du Portail des aidants, en finançant jusqu'à 10 000 sessions supplémentaires par an.
- 1.2 Prolonger les heures d'accès aux aides et aux services par le biais du Portail pour les aidants et collaborer avec les prestataires du Portail pour affiner l'offre qui sera disponible pour les aidants pendant les heures d'ouverture prolongées et après les heures d'ouverture.
- 1.3 Travailler avec le secteur des aidants et d'autres parties prenantes pour examiner comment améliorer encore l'accès, la qualité et l'éventail des services de conseil et de soutien en matière de santé mentale, y compris les liens et les renvois vers d'autres services généraux et complémentaires.
- 1.4 Travailler avec les aidants, le secteur des aidants et d'autres parties prenantes afin d'identifier des stratégies visant à améliorer l'accès aux dispositifs de répit, en partenariat avec les agences politiques et réglementaires concernées, notamment :
 - améliorer l'accès aux dispositifs de répit, à la fois directement par le biais du Portail des aidants et en partenariat avec Aged Care et NDIS
 - identifier les modèles actuels de répit flexible et adapté dans les systèmes de services qui pourraient bénéficier aux aidants
 - identifier les options permettant de garantir que les dispositifs de répit sont adaptés et personnalisés et qu'ils répondent aux besoins de l'aidant et du bénéficiaire de l'aide.
- 1.5 Développer les dispositifs actuels de soutien par les pairs dans le cadre du Portail des aidants et la connexion à des systèmes complémentaires de soutien par les pairs, y compris par le biais d'accords de commissionnement ou de partenariat alternatifs avec des organisations ayant une expertise et une expérience spécifiques auprès de populations particulières, afin de garantir que les aidants puissent entrer en contact avec des personnes se trouvant dans des circonstances similaires dans un environnement sûr, d'une manière qui réponde à leurs besoins spécifiques.
- 1.6 Identifier les formations en présentiel et en ligne appropriées et culturellement sûres qui seront fournies par le biais du Portail des aidants pour aider les aidants non rémunérés à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour remplir leur rôle d'aidant, notamment :
 - manipulation manuelle
 - premiers secours
 - gestion des médicaments et soins des plaies
 - éducation financière
 - modules de formation aux premiers secours en santé mentale et à l'intervention en cas de suicide.
- 1.7 Travailler avec les parties prenantes concernées et le secteur des aidants afin de rechercher et de concevoir conjointement des soutiens améliorés pour les aidants des Premières nations, les aidants des CALD, les aidants LGBTQIA+, les aidants handicapés, les aidants des anciens combattants et les jeunes aidants, afin de répondre à leurs besoins uniques et d'améliorer les résultats des services.

Engagement 1b : Revoir et améliorer l'accessibilité et l'inclusivité du Portail des aidants afin de soutenir le bien-être des aidants

Ce que nous ferons

- 1.8** En partenariat avec le secteur des aidants, les parties prenantes disposant d'une expertise spécifique concernant les cohortes ciblées et d'autres parties prenantes, tirer parti de l'expertise existante pour élaborer un « plan directeur » visant à améliorer les compétences et à renforcer les capacités culturelles de tous les prestataires de services par l'intermédiaire du Portail des aidants, afin de garantir l'apport d'un soutien approprié aux diverses communautés. Le plan directeur se concentrera dans un premier temps sur le renforcement des capacités concernant :
- les aidants des Premières nations
 - les soignants culturellement et linguistiquement diversifiés
 - les aidants souffrant d'un handicap
 - les soignants issus des communautés LGBTQIA+.
- 1.9** Mettre en place un groupe de travail composé des parties prenantes concernées afin d'élaborer et d'examiner des options et de formuler des recommandations visant à améliorer la navigation proposée par le Portail des soignants pour mieux soutenir les aidants qui interagissent avec les différents systèmes de services.
- 1.10** Travailler avec le secteur des aidants et d'autres parties prenantes pour :
- identifier et cartographier les points de contact et les interactions du système de services afin d'améliorer les voies d'accès au Portail des aidants
 - identifier d'autres possibilités d'améliorer le Portail des aidants notamment en abordant les questions suivantes :
 - l'accès géographique et démographique
 - l'accessibilité culturelle
 - processus d'accueil et d'évaluation
 - élaboration d'un plan de mise en œuvre pour apporter ces améliorations.

Les engagements 1a et 1b s'alignent sur les recommandations 9, 10, 11, 13 et 14 de l'Enquête sur la reconnaissance des aidants non rémunérés.

Objectifs soutenus :

Les aidants ont la possibilité de mener une vie épanouie tout en s'engageant dans leur rôle d'aidant. La santé physique et mentale, la sécurité, le bien-être et la sécurité financière des aidants sont soutenus.

Domaines de résultats prioritaires

- 2** Les aidants peuvent accéder aux aides, aux services et aux programmes au bon moment, au bon endroit et d'une manière adéquate.
- 3** Veiller à ce que les aidants puissent acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour remplir leur rôle d'aidant.
- 5** Les aidants ont accès à des aides qui préservent leur bien-être psychologique, physique et social.

Engagement 2 : Améliorer l'identification et la reconnaissance des aidants

Ce que nous ferons

- 2.1 Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication global, en s'appuyant sur les efforts existants, afin de promouvoir la sensibilisation aux aidants et aux rôles d'aidant, de réduire la stigmatisation des aidants et d'accroître la sensibilisation à l'offre de services du Portail des aidants.
- 2.2 Travailler dans l'ensemble du Commonwealth et avec les États et territoires pour aider les aidants à être identifiés et à recevoir des informations sur leur rôle d'aidant et sur les aides disponibles par l'intermédiaire des personnes travaillant dans les systèmes médicaux/sanitaires et les systèmes éducatifs, tels que les médecins généralistes, les pharmaciens, les agents de liaison des hôpitaux, les éducateurs et les conseillers scolaires.
- 2.3 Étudier les moyens d'améliorer la formation professionnelle et les ressources destinées aux professionnels du secteur de la santé afin de mieux identifier les aidants non rémunérés, de reconnaître leur expertise et de les orienter vers les soutiens appropriés.
- 2.4 Étudier les moyens de renforcer la reconnaissance des aidants au sein des systèmes de services financés par le gouvernement.
- 2.5 Entreprendre un examen des meilleures pratiques internationales en matière d'identification et de reconnaissance des aidants non rémunérés et de la nature de leur rôle d'aidant au sein des communautés et dans l'ensemble des systèmes de services.

Identifier comment cela pourrait être mis en œuvre dans un contexte australien pour s'assurer que l'expertise et l'expérience des soignants sont reconnues et que le fardeau des soignants d'expliquer à plusieurs reprises leur situation est réduit.

L'engagement 2 est conforme aux recommandations 12 et 22 de l'Enquête sur la reconnaissance des aidants non rémunérés.

Objectifs soutenus :

Les aidants sont identifiés, reconnus, respectés et valorisés.

Les aidants ont la possibilité de mener une vie épanouie tout en s'engageant dans leur rôle d'aidant.

La santé physique et mentale, la sécurité, le bien-être et la sécurité financière des aidants sont soutenus.

Domaines de résultats prioritaires

- 1 Le gouvernement, la communauté et les services voient et apprécient les aidants, reconnaissent leur expertise et leur contribution, et créent un environnement qui permet aux aidants de s'identifier le plus tôt possible.
- 2 Les aidants peuvent accéder aux aides, aux services et aux programmes au bon moment, au bon endroit et d'une manière adéquate.
- 4 Les aidants peuvent accéder et participer à l'emploi et à l'éducation ou à la formation, y compris pour améliorer leur confort financier.

Engagement 3 : Contemporiser la loi de 2010 sur la reconnaissance des aidants

Ce que nous ferons

- 3.1 Répondre à l'enquête de la Chambre des représentants sur la reconnaissance des aidants non rémunérés et consulter sur toute proposition d'amendement à la Loi de 2010 sur la reconnaissance des aidants, afin de s'assurer que la loi est contemporaine et qu'elle reflète la diversité des aidants australiens.
- 3.2 Entreprendre des travaux pour identifier d'autres domaines législatifs et politiques relatifs aux soins nécessitant une mise à jour/harmonisation.

L'engagement 3 est conforme aux recommandations 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8 de l'Enquête sur la reconnaissance des aidants non rémunérés.

Objectifs soutenus :

Les aidants sont identifiés, reconnus, respectés et valorisés.

Les aidants ont la possibilité de mener une vie épanouie tout en s'engageant dans leur rôle d'aidant.

La santé physique et mentale, la sécurité, le bien-être et la sécurité financière des aidants sont soutenus.

Domaines de résultats prioritaires

- 1 Le gouvernement, la communauté et les services voient et apprécient les aidants, reconnaissent leur expertise et leur contribution, et créent un environnement qui permet aux aidants de s'identifier le plus tôt possible.
- 4 Les aidants peuvent accéder et participer à l'emploi et à l'éducation ou à la formation, y compris pour améliorer leur confort financier.

Engagement 4 : Veiller à ce que l'expérience vécue par les aidants guide l'amélioration continue

Ce que nous ferons

4.1 Le gouvernement nommera un comité consultatif permanent des aidants chargé de conseiller et de superviser l'élaboration des plans d'action et la mise en œuvre de la Stratégie, y compris la supervision du suivi, de l'évaluation et de l'examen de la Stratégie. Le comité :

- fonctionnera pendant la durée de la Stratégie (10 ans) et la période de révision (2 ans)
- fournira un rapport annuel au ministre sur l'état d'avancement de la mise en œuvre et de la réalisation des actions et des résultats de la Stratégie.
- se composera de membres représentant la diversité des cohortes d'aidants, l'expérience vécue et l'expertise.
- se connectera au groupe de référence des parents et des aidants et le complétera, lorsqu'il existe des domaines d'intérêt communs, tout en s'acquittant de son mandat spécifique.

L'engagement 4 est conforme aux recommandations 13 et 16 de l'Enquête sur la reconnaissance des aidants non rémunérés.

Objectifs soutenus :

Les aidants sont identifiés, reconnus, respectés et valorisés.

Les aidants ont la possibilité de mener une vie épanouie tout en s'engageant dans leur rôle d'aidant.

La santé physique et mentale, la sécurité, le bien-être et la sécurité financière des aidants sont soutenus.

Domaines de résultats prioritaires

- 1** Le gouvernement, la communauté et les services voient et apprécient les aidants, reconnaissent leur expertise et leur contribution, et créent un environnement qui permet aux aidants de s'identifier le plus tôt possible.
- 2** Les aidants peuvent accéder aux soutiens, services et programmes au bon moment, au bon endroit et de la manière adéquate.
- 5** Les aidants ont accès à des aides qui préservent leur bien-être psychologique, physique et social.
- 6** Établir une base de données sur les aidants afin de mieux comprendre qui ils sont, y compris leur diversité, quelles sont leurs expériences, ce qui fonctionne pour eux et pourquoi.

Engagement 5 : Aider les aidants à atteindre la sécurité financière

Ce que nous ferons

5.1 Étudier les possibilités d'améliorer la main-d'œuvre, la participation à l'éducation et à la formation et les initiatives en matière d'emploi pour les aidants, notamment :

- la prolongation de l'initiative pour des lieux de travail favorisant l'insertion des aidants jusqu'au 30 juin 2027, tout en examinant les possibilités d'un futur programme
- prolonger le Programme de bourses pour jeunes aidants et le Réseau de jeunes aidants jusqu'au 30 juin 2027, et consulter les gouvernements des États et des territoires ainsi que les jeunes aidants afin d'étudier la forme que pourrait prendre un futur programme de soutien aux jeunes aidants dans le cadre de leurs études et de leur formation.
- poursuivre le soutien à la formation préalable à l'emploi offert dans le cadre du Tristate Carer Vocational Outcomes Program Pilot (TCVOP), qui a pris fin, par l'intermédiaire du Portail des aidants en 2025-26 et l'étendre à un modèle national soutenant les aidants pour qu'ils accèdent à la formation et se préparent à l'emploi à partir du 1er juillet 2026.

Objectifs soutenus :

Les aidants sont identifiés, reconnus, respectés et valorisés.

Les aidants ont la possibilité de mener une vie épanouie tout en s'engageant dans leur rôle d'aidant.

La santé physique et mentale, la sécurité, le bien-être et la sécurité financière des aidants sont soutenus.

Domaines de résultats prioritaires

- 1 Le gouvernement, la communauté et les services voient et apprécient les aidants, reconnaissent leur expertise et leur contribution, et créent un environnement qui permet aux aidants de s'identifier le plus tôt possible.
- 2 Les aidants peuvent accéder aux soutiens, services et programmes au bon moment, au bon endroit et de la manière adéquate.
- 4 Les aidants peuvent accéder et participer à l'emploi et à l'éducation ou à la formation, y compris pour améliorer leur confort financier.

Engagement 6 : Comprendre l'ensemble du paysage des aidants grâce à l'amélioration des données

Ce que nous ferons

- 6.1 Entreprendre un processus de recherche, d'analyse et de compréhension des mécanismes actuels de collecte de données sur les aidants dans l'ensemble du pays par les secteurs fédéral, étatique/territorial, universitaire et non gouvernemental.
- 6.2 Élaborer un plan pour améliorer la collecte régulière et cohérente de données afin d'éclairer la prise de décision et l'élaboration des politiques et des programmes.
- 6.3 Travailler en partenariat avec les communautés et organisations aborigènes et des insulaires du détroit de Torres afin de garantir la souveraineté et la gouvernance des données.

L'engagement 6 est conforme à la recommandation 18 de l'Enquête sur la reconnaissance des aidants non rémunérés.

Objectifs soutenus :

Les aidants sont identifiés, reconnus, respectés et valorisés.

Domaines de résultats prioritaires

- 1 Le gouvernement, la communauté et les services voient et apprécient les aidants, reconnaissent leur expertise et leur contribution, et créent un environnement qui permet aux aidants de s'identifier le plus tôt possible.
- 6 Établir une base de données sur les aidants afin de mieux comprendre qui ils sont, y compris leur diversité, quelles sont leurs expériences, ce qui fonctionne pour eux et pourquoi.

Comment mesurer les progrès accomplis ?

Cadre factuel

Un cadre factuel solide qui harmonise les données, la recherche et l'évaluation fait partie intégrante du développement, de la mise en œuvre et de l'impact de la Stratégie. Ce Cadre factuel sera élaboré par l'Institut australien des études familiales (AIFS) et comprendra les éléments suivants :



une théorie
du changement



un cadre
de résultats



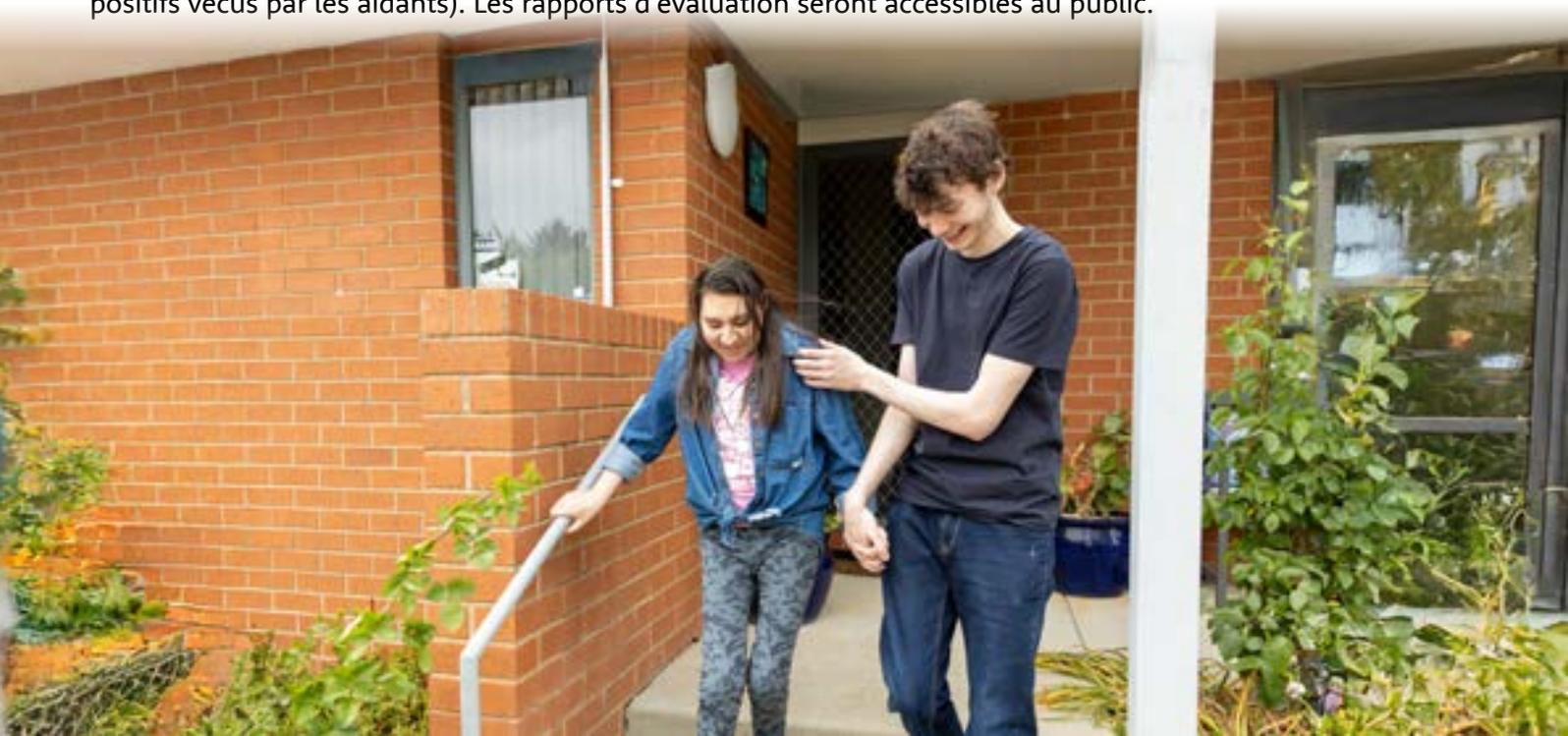
un cadre de suivi
et d'évaluation.

Une théorie du changement peut aider à responsabiliser les propriétaires de programmes et à renforcer la confiance dans la Stratégie, en identifiant les actions, les processus et les conditions nécessaires pour faciliter le changement et atteindre les résultats souhaités.

Un cadre de résultats précisera les indicateurs progressifs et les mesures des résultats pour permettre l'évaluation des progrès et de l'impact de la Stratégie.

Un cadre d'évaluation sera élaboré et décrira la manière dont nous mesurerons l'impact des actions sur la réalisation de la vision de la Stratégie.

Les activités d'évaluation seront à la fois quantitatives (par exemple : mesurer les changements dans la participation des aidants au marché du travail) et qualitatives (par exemple : documenter les changements positifs vécus par les aidants). Les rapports d'évaluation seront accessibles au public.



● 2024-2027 : Impulser le changement

Ce plan d'action initial a été élaboré à partir d'une base de données considérable recueillie au cours de l'élaboration de la Stratégie.

● 2028-2034 : Action permanente

Pendant la durée de la Stratégie, des mesures supplémentaires seront prises en consultation avec les aidants, le secteur de l'aide aux aidants et le gouvernement du Commonwealth pour concrétiser la vision de la Stratégie.

● 2030-2031 : Examen à mi-parcours

Un examen à mi-parcours de la Stratégie permettra d'évaluer l'impact, l'efficacité et la pertinence des actions entreprises. L'examen portera également sur l'alignement avec d'autres réformes sociales afin de déterminer le degré de recalibrage et de recentrage de la Stratégie pour qu'elle reste adaptée à l'évolution des besoins de la communauté des aidants.

● 2035-2037 : Évaluation finale

La stratégie sera réexaminée et évaluée afin de déterminer l'impact et l'efficacité des actions mises en œuvre tout au long de sa durée d'existence. L'examen devrait permettre de formuler des recommandations à l'intention du gouvernement sur les domaines d'investissement futurs en fonction des réussites et des lacunes, ainsi que sur les domaines à privilégier dans les politiques et les programmes futurs.



Annexes

Annexe 1 : Glossaire

Durée	Description
Accessible	Des personnes issues de milieux, de capacités, de lieux et de caractéristiques démographiques différents ont la possibilité d'acquérir les mêmes informations, de participer aux mêmes interactions et de bénéficier des mêmes services d'une manière tout aussi efficace et tout aussi intégrée, avec une facilité d'utilisation substantiellement équivalente.
Plan d'action	L'ensemble initial d'actions stratégiques à mettre en œuvre de 2024 à 2027 pour soutenir les aidants non rémunérés.
Sensibilisation	Connaissance par les communautés et les individus du rôle vital que jouent les aidants dans les communautés, des défis auxquels ils sont confrontés et de l'importance de les soutenir.
CALD	Diversité culturelle et linguistique : désigne les personnes et les communautés issues de milieux culturels variés et parlant d'autres langues.
Centrée sur l'aidant	Une approche centrée sur l'aidant signifie qu'une politique ou un programme met l'accent sur les soins individuels, en veillant à ce que les services soient adaptés aux besoins et préférences spécifiques de chaque personne. Cette approche promeut la dignité, l'autonomie et le bien-être global, tout en apportant aux soignants les ressources et la formation nécessaires pour prodiguer des soins respectueux et efficaces.
Portail pour les aidants	Le Portail pour les aidants est un programme du gouvernement australien qui offre des services gratuits et un soutien aux aidants. Il peut aider un membre de la famille ou un ami souffrant d'un handicap, d'une affection médicale, d'une maladie mentale ou d'une fragilité due à l'âge.
Paysage des aidants	L'environnement général et le contexte dans lequel les aidants opèrent, y compris les politiques, les services et les systèmes de soutien à leur disposition.
Engagement	Une promesse ou une décision ferme de faire quelque chose.
Consultation	L'action ou le processus de consultation ou de discussion formelle.
Efforts de collaboration	Initiatives conjointes impliquant plusieurs parties travaillant ensemble pour atteindre des objectifs communs en matière de soutien aux aidants.
Amélioration continue	Des efforts continus pour améliorer les services, les processus et les résultats en fonction du retour d'information et de l'évolution des besoins.
Saisie des données	Le processus de collecte et d'enregistrement des informations relatives aux aidants et à leurs expériences, besoins et services.
Gouvernance des données	La gouvernance des données autochtones/des Premières nations est la mise en œuvre de la souveraineté autochtone en matière de données et fait référence aux mécanismes qui soutiennent la prise de décision des peuples des Premières nations sur la manière dont les données sont contrôlées, collectées, interprétées, consultées, stockées et utilisées.
Souveraineté des données	La souveraineté des données des autochtones et des Premières nations est inscrite dans la Déclaration des droits des peuples autochtones et se trouve au cœur d'une gestion collective des données complète et éthique qui soutient les droits des autochtones et des insulaires du détroit de Torres à gérer leurs propres données, y compris leur création, leur collecte et leur utilisation.

Durée	Description
Responsabilisé	Responsabiliser signifie permettre aux aidants de prendre des décisions et des mesures dans le cadre de lignes directrices spécifiques afin d'améliorer les soins et le soutien, en renforçant leur capacité à réagir efficacement.
Base factuelle	La base factuelle est l'ensemble des données et des recherches disponibles qui guident la prise de décision pour élaborer et mettre en œuvre les politiques.
Cadre factuel	Une approche structurée qui aligne les données, la recherche et les méthodes d'évaluation pour informer le développement et la mise en œuvre de la Stratégie.
Peuples premiers	Peuples autochtones d'Australie, y compris les communautés aborigènes et insulaires du détroit de Torres.
Des modèles de répit flexibles et adaptés	Des formules de répit personnalisées, conçues pour répondre aux besoins uniques de l'aidant et de l'aidé.
Plan de mise en œuvre	Un plan stratégique détaillant la manière dont les améliorations identifiées seront mises en œuvre, y compris les calendriers et les responsabilités.
Inclusif	Approche inclusive pour tous les aidants en garantissant l'égalité d'accès aux ressources, au soutien et aux opportunités. L'approche explique comment tenir compte de la diversité des besoins et des antécédents, en favorisant un environnement où chaque aidant peut s'épanouir et apporter une contribution efficace.
Enquête	Elle établit des lignes directrices pour la gestion des demandes de renseignements au sein de l'organisation. Elle définit le processus d'envoi, de suivi et de réponse aux demandes afin de garantir un traitement rapide et précis. L'Enquête précise les responsabilités, les délais de réponse et les méthodes de communication afin de maintenir la transparence et l'efficacité. Une enquête ou un examen formel sur une question particulière, en l'occurrence la reconnaissance des aidants non rémunérés.
LGBTQIA+	Se réfère aux lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, intersexuels, asexuels et autres personnes sexuellement diversifiées.
Stratégie nationale pour les aidants	Un cadre visant à reconnaître, valoriser et soutenir les aidants non rémunérés en Australie.
Comité consultatif national des aidants	Un groupe d'aidants non rémunérés issus de divers milieux qui apportent leur point de vue et leurs conseils dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie.
Navigation	Le processus ou l'activité qui consiste à trouver et à accéder efficacement aux services et ressources nécessaires.
Cadre de résultats	Une approche structurée pour mesurer l'efficacité et l'impact des actions entreprises dans le cadre de la Stratégie.
Mesures des résultats	Points de données quantifiables utilisés pour évaluer l'efficacité de la Stratégie à atteindre les objectifs fixés.
Dirigé par les pairs	Une entité, un programme ou un service est fourni ou facilité par une personne ayant une expérience vécue appropriée. Dans le contexte de la Stratégie, il s'agit d'un soutien axé sur les aidants ou sur la démographie. Par exemple, un groupe de soutien LGBTQIA+ dirigé par une personne membre de la communauté LGBTQIA+. Un autre exemple est celui d'un comité consultatif composé de personnes ayant une expérience vécue pertinente.
Politique	Une ligne directrice ou une stratégie visant à répondre aux besoins et aux défis auxquels sont confrontés les aidants.
Développement du programme	Le processus de conception et de mise en œuvre d'initiatives et de services adaptés pour soutenir les aidants sur la base d'informations fondées sur des données.

Durée	Description
Indicateurs de progression	Les mesures qui fournissent des informations sur la progression des objectifs ou des résultats spécifiques de la Stratégie.
Évaluation qualitative	Méthodes d'évaluation axées sur les données descriptives pour saisir les expériences et les changements personnels, par exemple en documentant l'impact sur la vie des soignants.
Évaluation quantitative	Les méthodes d'évaluation qui impliquent des données numériques pour mesurer les résultats tels que les changements dans la participation des aidants à la main-d'œuvre.
Reconnaissance	La manière dont la communauté reconnaît les contributions des aidants, afin de motiver et d'apprécier ceux qui apportent cette contribution significative à la communauté.
Aide de relève	Les aides de relève apportent un soulagement temporaire, permettant aux aidants de se reposer, de gérer le stress ou de s'occuper de tâches personnelles.
Dispositions relatives à la relève	Des services de soins temporaires qui permettent aux aidants de prendre une pause tout en garantissant que les personnes dont ils s'occupent bénéficient d'un soutien.
Résultats des services	Les résultats ou l'impact des services fournis aux individus, notamment en termes d'efficacité et de service.
Points de contact du système de service	Interactions spécifiques ou points de contact au sein du système de prestation de services auxquels les aidants et les bénéficiaires sont confrontés.
Parties prenantes	Personnes ou organisations ayant un intérêt ou un investissement dans les résultats de la Stratégie, y compris les soignants, les prestataires de services et les comités consultatifs.
Théorie du changement	Explication complète de la manière dont le changement souhaité doit se produire et des raisons pour lesquelles il doit se produire, en détaillant les actions, les processus et les conditions nécessaires.
Des besoins uniques	Il s'agit de répondre aux besoins spécifiques des aidants en reconnaissant et en prenant en compte leurs exigences particulières. Ceci explique comment identifier et répondre à ces besoins afin de garantir un soutien et des soins efficaces. Cette théorie vise à adapter l'aide à la situation de chaque aidant, afin d'améliorer leur capacité à fournir des soins de qualité.
Aidant non rémunéré	Une personne qui fournit des soins personnels, un soutien et une assistance à une autre personne qui en a besoin parce que cette dernière a un handicap, une maladie (y compris une maladie terminale ou chronique), une maladie mentale, ou est fragile et âgée. Les aidants qui bénéficient d'une aide financière, telle que l'allocation pour aidant ou l'allocation de soins, sont inclus dans cette définition.
Bien-être	Soutenir le bien-être physique, mental et émotionnel des aidants. Aide l'aidant à maintenir un équilibre sain entre ses responsabilités d'aidant et sa vie personnelle, dans le but de réduire le stress et d'améliorer la qualité de vie en général.
Groupe de travail	Une équipe de collaboration formée pour se concentrer sur des tâches ou des projets spécifiques.



National Carer Strategy

